



Rougeries Infos



Août 2018 à Janvier 2019

Année 2019 n°1

Chères Rougeroises, chers Rougerois,

BONNE ANNÉE 2019

En ce début d'année, en accord avec toute l'équipe municipale, je viens vous présenter nos meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2019 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches.

Les vœux de ce nouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des projets de notre Commune, mais aussi de regarder devant nous les enjeux, les perspectives dans ce contexte actuel difficile avec les baisses de dotation, la suppression de la taxe d'habitation....

Voici le bilan de l'année 2018 et les projets de l'année 2019 :

• **Pour les travaux terminés :**

- Fin de la première partie des reprises de concessions avec un reliquat de 1 400 € par l'entreprise TROCHAIN : TOTAL 10 600 €.
- Supports de maintien pour les sujets de Noël, sur les candélabres rue de la libération : **1 111€**
- EGLISE: - Restauration de la voûte lambrissée par l'entreprise DUPUIS de Saint-Quentin: **4 320 €** subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil Départemental soit: 2 000 € en attente. - Pose et fournitures de protections grillagées baies de la nef 9 et 12 par les ateliers BERTHELOT : **2 952 €** subventionnée à hauteur de 15% par le conseil Départemental soit reçue: 294 € - Subvention reçue de **4 995 €** toujours par le Conseil Départemental pour la pose de protections grillagées sur les baies du chœur 1,2,3,4 et les baies de la nef 5, 6, 7, 8 et 10.

• **Pour les prévisions de travaux :**

- Installation d'un stop pour sécuriser le carrefour de l'Eglise, rue Chantraine.
- Aménagement d'un plateau 30 km/h à compter de l'habitation de Mme Monique CHAMPAGNE, afin de faire ralentir la circulation qui sera réalisé par l'entreprise GOREZ: **14 347 €** et sera subventionné par l'ETAT avec une demande d'amende de police à hauteur de 44% soit 5 261€ en recette.
- Aménagement rue Chantraine toujours par l'entreprise GOREZ : **21 178 €** qui sera subventionné par APV (AISNE PARTENARIAT VOIRIE) à hauteur de 44% soit 7 765 € en recette.
- L'achat d'une tondeuse.
- La réfection de la salle de réunion de la mairie par Jérôme LECOMTE: **12 040 €** avec une subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) de 45% et une subvention API (Aisne Partenariat Investissement) de 15% se qui fera une recette de 7 224€.

Comme vous pouvez le constater, tous ces projets seront réalisés en fonction de nos possibilités financières, des subventions octroyées et/ou décalées dans le temps, c'est-à-dire en auto financement pour ne pas amputer l'avenir financier de notre Commune. En effet, la baisse des ressources des collectivités territoriales nous amène à anticiper les investissements et leur financement, à rechercher constamment des sources d'économies, des pistes de mutualisation.

Pour terminer, je remercie sincèrement les responsables d'associations et tous les membres qui participent à l'animation de la commune, ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent sans relâche.

Bonne lecture à tous.

Votre Maire, Olivier Lamendin

La Fête de la Saint-Maurice

Autrefois, dans les villages de France, il était de coutume que l'on fête les grands Saints de l'Eglise ainsi que le Saint Patron de la commune. Une procession était organisée en partant de l'église et le cortège le suivait à travers les rues et chemins du village. Durant cette procession, la statue du Saint était portée sur un brancard et servait de tête au cortège. Devant lui, il y avait le curé et les enfants de chœur portant la croix de procession et les bannières.

A Rougeries, le Saint Patron est Saint Maurice, officier romain martyr, fêté le 22 septembre dans le calendrier grégorien.

Ainsi, tous les ans, Rougeries fête son Saint-Patron, le dimanche suivant le jour de la fête de Saint Maurice. Sous l'abbé Thomé, curé du village de 1902 à 1952, on organisa la fête de la Saint-Maurice avec une grande procession de l'église à la fontaine Saint-Maurice.

Après le départ de l'abbé Thomé, la procession de la Saint Maurice disparut.



En 1979, sous l'initiative d'André Courtin, Gérard De Vlieger, Christine Thiebault et avec le soutien de l'abbé Guy Marchandise, la fête de la Saint-Maurice revint au village. La statue équestre de Saint-Maurice fût dépoussiérée, le brancard restauré, et l'on redémarra la procession de Saint-Maurice. De même, le comité d'animation du village de l'époque décida d'organiser un repas champêtre avec diverses animations : la course aux œufs, la course avec les sacs de pomme de terre, le jeu du billot, le jeu du lapin, etc.

Cette tradition s'installa dans le village et beaucoup de personnes des villages alentours venaient assister en famille, ou entre amis, aux différents moments de cette grande journée. Elle commençait le matin avec la procession dans le village de l'église à la fontaine où le curé de la paroisse célébrait la messe, entouré de plusieurs fidèles. Puis, un apéritif était offert après la messe par le comité d'animation du village. Ensuite, il y avait le repas : jambon à l'os et frites ! Et tout au long de l'après-midi, il y avait un spectacle et divers jeux animés par le comité. A la fin de la journée, les gens repartaient heureux d'avoir passé un bon moment festif !



LA RENTREE SCOLAIRE



L'effectif de cette rentrée 2018 est 54 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de

- Madame FROMENT Marie France
- Madame HANNIQUE Magali
- Madame MOMBAERTS Virginie
- Monsieur MATON.

LES COMMEMORATIONS

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les habitants, les enfants, les portes drapeaux, les pompiers et la fanfare de Gercy se sont rassemblés devant le monument aux morts. La marseillaise fut entonnée par l'assemblée.

Tout le monde s'est ensuite réuni autour d'un verre de l'amitié avant de se rendre au monument de Saint Gobert.

Les membres des Anciens Combattants se sont ensuite retrouvés pour leur traditionnel repas.



Hommage particulier aux 7 soldats décédés et aux 18 soldats belges tués par les allemands

« prisonniers à la papeterie de Chantraine » pour la période 1914-1918



Après le rassemblement au monument, nous avons eu le plaisir de prendre connaissance de l'exposition dans la salle des associations. Nous avons pu dialoguer avec Florent MOURIN qui nous a confié des documents militaires et d'anciennes photographies. Nous le remercions pour cette aide.

Nous remercions également Monsieur Jacques RICHET pour le prêt des médailles qui furent exposées

CEREMONIE DU 5 DECEMBRE 2018



La cérémonie en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée à SAINT GOBERT cette année.

Nous rappelons qu'une année sur deux, celle-ci se déroule à ROUGERIES.



Le mouvement de la Paix : 9 Rue Dulcie-September 93400 SAINT OUEN

www.mvtpaix.org

RANDONNEE NATURE ET CULTURE



La randonnée dans notre commune s'est déroulée le 15 novembre 2018.

La randonnée du 31 janvier de 10 Kms avait pour thème les lavoirs Saint Maurice et Calix.

Le rendez-vous était sur la place du village.

Si vous êtes intéressés par ce programme de randonnées pour l'année 2019, vous pouvez contacter par mail :

rncvervinoise@gmail.com TEL A. PARGNEAUX 03 23 98 18 56

Le planning est déjà disponible.

LE GOUTER DES AINES le 13 Décembre 2018

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire, les aînés étaient rassemblés pour partager un agréable moment.

Nous avons pu apprécier les chouquettes accompagnant le café puis les gaufres et enfin les mignardises servies avec le champagne.



Le goûter servi a été très apprécié. Quelques énigmes nous ont été proposées. Nous avons ainsi participé à cet agréable divertissement avec convivialité et joie.



La distribution des colis de ce NOEL 2018 fut effectuée par les membres du CCAS.

LE GOUTER DES ENFANTS le 16 décembre 2018

L'association « ROUGERIES DYNAMIQUE » a invité les enfants de ROUGERIES le 16 décembre dernier à un goûter de Noël.

La venue du père Noël fut source de joie ; les enfants ont reçu des chocolats et des tickets d'entrée au cinéma de Vervins.

Voici des enfants heureux dans ces moments de fête.



PRESENTATION DES VŒUX LE 5 janvier 2019



Après les discours de Messieurs Pierre GORILLIOT, Olivier LAMENDIN, Pascal GRANDIN et Madame Isabelle ITTELET le verre de l'amitié fut servi par les conseillers.

LA SAINTE BARBE le 12 JANVIER



Après le discours relatant les événements de l'année écoulée ce fut un moment d'émotion avec la remise des médailles.

LE CENTRE DE SECOURS

Il est important de renforcer ce service volontariat du SDIS et pour cela n'hésitez pas à contacter le service du volontariat : Colonel Jean Philippe ZIELINSKI TEL 03 64 16 10 59 volonariat@sdis02.fr



CLUB DES SIX CLOCHERS



Venez avec vos amis, nous accueillons tout le monde.

Nous jouons aux cartes, au scrabble, au triomino. Mais tout autre activité créative sera la bienvenue.

Le club des six clochers vous invite à venir vous distraire le jeudi après-midi et vous communique le planning de ces prochains rendez-vous :

31 janvier 2019 – 14 février 2019 - 28 février 2019 – 14 mars 2019 – 28 mars 2019 – 11 avril 2019 –
25 avril 2019 – 9 mai 2019 – 23 mai 2019 – 6 juin 2019 – 20 juin 2019 – 4 juillet 2019 – 18 juillet 2019.



ETAT CIVIL

Naissance : Augustin DEMANET né le 31 janvier 2019.

Mariage : Monsieur David LAFRANCE et Madame Cathy HUCLIN Cathy le 8 septembre 2018.



Décès : Monsieur Frédéric LEBLANC , père de JEREMY, le 22 octobre 2018 à ROUGERIES.

AVIS AUX HABITANTS

LES ELECTIONS

- Pour la mise à jour des listes électorales, nous vous rappelons que votre démarche est nécessaire auprès du secrétariat de mairie en justifiant votre carte nationale d'identité, livret de famille et votre justificatif de domicile.
- Pour les élections européennes du 26 mai 2019 vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

- Pour le recensement militaire, se faire recenser donne des droits : l'inscription d'office sur la liste électorale, l'appel de préparation à la défense (JAPD), l'inscription aux examens et concours.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons nés en 2003 doivent se faire recenser à la Mairie dans leur mois de naissance. Les pièces à fournir sont la carte nationale d'identité, le livret de famille, le justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera alors remise.

L'ASSOCIATION ROUGERIES DYNAMIQUE

- Pour les futures manifestations, l'association ROUGERIES DYNAMIQUE va se réunir et fixera le planning des animations 2019. N'hésitez pas à venir rejoindre l'association lors de l'assemblée générale.

INFORMATION

- Nous vous communiquons la création de la nouvelle entreprise de Madame Marina JUPPIN :

12 rue de la Libération à ROUGERIES Tel. 07 69 08 36 00

mail : villagesaccs02@outlook.fr

Elle vous propose ses services pour vos démarches administratives et pour l'assistance informatique.



En lien avec la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre, la Région vient à vous le Jeudi 21 Février 2019 de 9 h 30 à 12 h

à la Mairie de Sains-Richaumont

1 place de l'hôtel de ville

02120 SAINS-RICHAUMONT

Une question sur l'action de la Région Hauts-de-France ? un projet ? un problème ? venez rencontrer et venez discuter avec les agents de l'Antenne Régionale de Fourmies.

Vous pourrez, lors d'entretiens personnalisés, découvrir le panel d'aides et de services imaginé par la Région pour vous : les aides conçues pour celles et ceux qui travaillent, les dispositifs pour accompagner les demandeurs d'emploi, les solutions sur-mesure pour les entrepreneurs, les coups de pouce pour les étudiants et les jeunes

- ✚ Carte Génération (lycéen, apprenti)
- ✚ Aide à l'apprentissage
- ✚ Aides Etudiantes ou à la Mobilité Internationale
- ✚ Aide au Permis de Conduire de 1 000 € (18 à 30 ans)
- ✚ Rendez-vous Proch'Emploi pour vous aider dans vos recherches
- ✚ Formations financées par la Région
- ✚ Véhicule à 2€/jour pour aller travailler
- ✚ Aide au Transport aux Particuliers pour les trajets domicile-travail de 20 €
- ✚ Aide à la Garde d'Enfants
- ✚ Aide à la Rénovation Energétique
- ✚ Mon association organise une manifestation sportive, culturelle ou valorisant le territoire, le patrimoine ou les traditions

Antenne de la Région Hauts de France – 1 place Georges Coppeaux – 59610 FOURMIES –
03.74.27.30.20 – antenne-fourmies@hautsdefrance.fr



Ont participé à la rédaction de ce journal Messieurs Olivier LAMENDIN, Pierre GORILLIOT, Xavier BOUXIN, Florent MOURIN, Mme Véronique DEFLORENNE, Mme Maryline HABETS .